

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 18 (2011)  
**Heft:** 1: Sozialgeschichte der Schweiz : eine historiographische Skizze =  
L'histoire sociale de la Suisse : une esquisse historiographique

**Artikel:** Immigration et présence étrangère en Suisse : un champ historique en  
développement  
**Autor:** Arlettaz, Silvia  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-390993>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Immigration et présence étrangère en Suisse

## Un champ historique en développement<sup>1</sup>

Silvia Arlettaz

La présence étrangère est un phénomène ancien qui contribue, aujourd'hui encore, à façonner la Suisse. Son fort impact sur la société, et les conséquences réelles ou supposées qui lui sont associées, génèrent des débats récurrents et d'intensité variable. En 1991, nous avons publié un premier bilan historiographique (Arlettaz S. et G. 1991). L'heure était alors au constat d'un relatif vide historiographique. Depuis, l'intérêt des historiens pour les questions relatives à l'immigration et à l'intégration des étrangers s'est fortement développé. La politique migratoire et d'intégration des étrangers est devenue un champ historique dynamique, qui se traduit notamment dans la recherche universitaire par de nombreux mémoires et thèses.

Le dépouillement systématique des études recensées dans la *Bibliographie de l'histoire suisse* entre 1995 et 2006<sup>2</sup> sous les rubriques H2 *Immigration, Réfugiés*<sup>3</sup> et K6 *Juifs, Antisémitisme*<sup>4</sup> permet d'esquisser les grandes orientations de la recherche. Il a permis de réunir un corpus de 392 études.<sup>5</sup> En fonction de leur thème central, ces publications se répartissent en trois catégories: refuge et internement 60,2 pour cent, immigration et présence étrangère 35,2 pour cent et naturalisation 4,6 pour cent.

Par rapport à notre premier bilan, la plus forte augmentation de la production concerne le refuge, avec un fort intérêt pour la période allant de l'entre-deux-guerres à 1945 qui représente 60 pour cent de l'ensemble des titres consacrés à ce thème. La deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, avec le refuge consécutif aux révolutions de 1848 et l'internement des Bourbakis en 1871, demeure une période relativement étudiée. En revanche, le terrain reste en friche pour la Première Guerre mondiale et plus particulièrement pour les années postérieures à 1945, hormis une relative continuité des études consacrées aux Hongrois, Tchèques et Tibétains.

L'évolution de la recherche historique sur le phénomène migratoire et sur l'intégration des étrangers se manifeste dans la diversification des questionnements et dans le développement d'études analytiques. Outre la dimension politique de l'immigration et la définition de ses objectifs, les publications ont mis l'accent sur les acteurs sociaux engagés dans le processus décisionnel, ainsi que

sur l'importance de la présence étrangère dans l'intégration de la société suisse. Elles analysent également l'impact culturel de l'immigration et le phénomène de construction de l'étranger à travers un discours fondé sur les périls censés menacer l'identité et la sécurité du pays. Enfin, elles documentent le vaste et complexe domaine de la naturalisation.

Si l'avancement de la recherche historique pour la période postérieure à la Deuxième Guerre mondiale est plus limité, le terrain est en revanche couvert par les Sciences sociales. L'importante activité éditoriale du «Forum suisse pour l'étude des migrations», créé en 1995, rend compte de la diversité des approches. En outre, la Faculté des sciences sociales et humaines de l'Université de Neuchâtel s'est dotée en 2007 d'une chaire «Migration et citoyenneté», centrée sur l'étude de la mobilité des personnes et de l'intégration socioéconomique et politique des sociétés. Très riches, ces études pâtissent cependant parfois d'un manque de profondeur historique, faute de s'appuyer sur des études historiques ou en raison de l'absence de telles études.

Cet article a pour objectif de mettre en évidence les points forts de la recherche sur la base des publications parues depuis 1995. Face à l'ampleur de la production, il a fallu opérer des choix. Le premier a été de ne retenir qu'un champ, à savoir celui de l'immigration et de la présence étrangère. De fait, le refuge constitue en soi un domaine riche en nouvelles perspectives qu'il n'était pas possible d'intégrer dans l'espace imparti. Le second a été d'essayer de privilégier les études qui ont contribué à faire évoluer l'historiographie<sup>6</sup>.

### **L'immigration: politique migratoire et société d'accueil**

La politique migratoire de la Suisse dans ses grandes articulations chronologiques – émergence, rupture de la Première Guerre mondiale, institutionnalisation, continuités et adaptations – est aujourd'hui bien documentée, avec toutefois des états d'avancement différents selon les périodes (Arlettaz G. et S. 2010; Cerutti 1994, 2005; Mahnig 2005; Vuilleumier 2005, 2007). Envisagée sur le long terme, l'histoire de la politique migratoire suisse a fait l'objet de deux articles encyclopédiques substantiels de M. Vuilleumier, par ailleurs auteur d'un aperçu historique des migrations politiques et économiques (Vuilleumier 1992). Le premier article encyclopédique présente les grandes lignes de l'évolution du statut des étrangers et les questions majeures liées à leur présence et à leur impact sur la société réceptrice (Vuilleumier 2005). Le deuxième, avec les limites propres à ce type d'articles, propose une bonne mise en perspective des points forts de l'émigration des Suisses d'une part et de l'immigration étrangère et du refuge en Suisse d'autre part (Vuilleumier

2007). Sur le plan cantonal, le Valais dispose d'une synthèse couvrant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle (Groupe valaisan... 1992).

Pour la période antérieure à la Deuxième Guerre mondiale, la diversification des approches permet de mieux comprendre la perception du phénomène migratoire et de l'intégration des étrangers dans une société suisse en voie d'intégration, notamment sociale, et de construction identitaire. Dans cette perspective, en 2004, G. et S. Arlettaz ont publié une synthèse, élaborée sur la base d'une trentaine de contributions parues entre 1985 et 2008 (Arlettaz G. et S. 2010).<sup>7</sup> Cette recherche couvre la période 1848 à 1930, avec une réflexion conclusive sur l'accueil des étrangers après 1948 jusqu'aux années 1990. Elle présente l'originalité d'envisager l'immigration et l'asile dans sa relation avec l'évolution de la formation nationale, et dans ses conséquences sur son système de représentation. Outre une présentation des flux, et surtout de la politique migratoire des autorités, elle privilégie l'attitude de l'opinion publique et des acteurs sociaux. Elle met en évidence la construction et la diffusion de la «question des étrangers», la rupture culturelle de la Première Guerre mondiale et les changements radicaux que cette rupture a induits dans les choix politiques en matière d'immigration et de naturalisation. De question nationale, les étrangers sont devenus une surcharge désormais désignée par le concept d'*Überfremdung*. Contrôle des mouvements et crainte de l'étranger sous-tendent l'élaboration et l'institutionnalisation de la politique fédérale dans l'Entre-deux-guerres (Arlettaz G. et S. 2010). Héritages de guerre, la lutte contre l'«envahissement», la défense de l'«intérêt général» et le primat de la «capacité de réception» s'imposent comme autant de principes appelés à guider durablement l'accueil des étrangers. L'insertion de la politique nationale d'immigration et de refuge dans un processus orienté par des objectifs sécuritaires, identitaires et économiques, ainsi que par la volonté de contrôler la main d'œuvre va se poursuivre tout au long du 20<sup>e</sup> siècle (Arlettaz G. et S. 2000). Cette continuité est mise en évidence par les historiens du refuge<sup>8</sup>. Envisagé comme un processus, le refuge prend ainsi une autre dimension et la politique suisse à l'égard des réfugiés apparaît dans toute sa cohérence et sa tragique radicalisation. Pour la période postérieure à la Deuxième Guerre mondiale, les études historiques récentes sont plus rares (voir ci-dessous l'apport des sciences sociales). Elles se focalisent sur la première grande vague d'immigration (1948–1975), sur les choix politiques ainsi que sur les réactions xénophobes qui ont suivi la ratification du traité italo-suisse de 1964. Les travaux sur archives de M. Cerutti, notamment sur les spécificités de l'émigration italienne à travers les sources conservées aux Archives fédérales suisses (Cerutti 1994), sont pour cette période une référence. Pour les années 1945 à 1970, il a mis en valeur les archives de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT), l'un des principaux acteurs de la politique de la Suisse en matière d'immigration avec la Police des

étrangers et le Département politique fédéral. Il dissèque la stratégie fédérale pour organiser, contrôler, réduire et sélectionner l'immigration ouvrière. Il fait apparaître des autorités soucieuses de mettre en concurrence les Italiens devenus plus exigeants avec les Espagnols et de lutter contre le communisme (Cerutti 2005). De fait, dans le contexte de la Guerre froide et de l'afflux des travailleurs italiens, la Suisse a particulièrement surveillé les *Colonie libere italiana*, fondées en Suisse par les réfugiés antifascistes en 1943. Engagées en faveur des saisonniers et des immigrés, celles-ci étaient considérées comme infiltrées par les communistes (Cerutti 1995). L'important mouvement migratoire des Espagnols a débuté au début des années 1960, à un moment où la Suisse cherchait une alternative à l'immigration italienne. S. Farré a mis en perspective critique cette question, conjointement à celle de l'exil, dans les relations entre la Suisse et l'Espagne de Franco (Farré 2006).

L'immigration italienne, qui a fourni les plus grands contingents de travailleurs, a la faveur des monographies. Outre les références mentionnées tout au long de cet article, nous ajouterons ici quatre publications qui illustrent la diversité des approches. Dans une perspective grand public, la publication de E. Halter (2003) réunit 28 auteurs d'horizons différents qui documentent les multiples facettes de l'émigration italienne dans ses aspects historiques, politiques, sociaux et culturels. Les contributions sont d'ampleur inégale, mais dessinent les contours d'une immigration qui a vu en un siècle plus de cinq millions d'Italiens vivre et travailler en Suisse. L'historiographie a abondamment étudié l'hostilité, voire la violence, qui ont marqué les relations entre immigrés et indigènes. Comme le rappelle M. Vuilleumier, avec l'exemple des Italiens avant 1914, les milieux du travail et de vie sont des lieux de confrontations. Les griefs sont multiples; les Italiens ne jouissent pas d'une bonne réputation morale et se voient reprocher leur non assimilation (Vuilleumier 1995). Les tensions dépassent les clivages entre nationaux et étrangers; les conflits internes n'épargnent pas les communautés immigrées. A travers l'exemple de la communauté italienne de Muttenz, P. Manz montre comment les frustrations sociales, économiques et politiques, l'isolement, les ambiguïtés de la colonie «officielle» et la présence d'exilés ont conduit à des violences qui vont entacher les relations entre bourgeois et ouvriers au sein de la communauté bâloise (Manz 1998). Enfin, au-delà du regard porté sur l'immigration, la parole est donnée aux témoins. A titre d'exemple, nous signalons ici un regard croisé entre Italiens et Neuchâtelois qui relate dans un livre souvenir la dernière grande immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises entre 1945 et 1985 (Zosso/Marsico/Spoletini 2007). Deux précédents volets ont porté sur les années 1675–1914 et 1914–1945. (Zosso/Marsico 2004 et 2002).

## L'Office central de police des étrangers

Les fondements d'une politique migratoire protectionniste ont été posés par l'Ordonnance du Conseil fédéral de novembre 1917, qui crée l'Office central de police des étrangers. Investi à l'origine de la mission de contrôler les étrangers «indésirables», l'Office voit ses activités s'étendre. Avec le transfert en 1926 des compétences en matière de naturalisation, il centralise les décisions relatives aux étrangers. Il se transforme en un instrument clé au service de la politique socioéconomique d'après-guerre et de la défense nationale. Lutte contre l'*Überfremdung* et protection du marché du travail sont les deux axes prioritaires de l'action de l'Office que H. Rothmund et H. Häberlin défendront avec force et autorité. L'importante thèse de doctorat d'U. Gast (1997), analyse de manière pointue l'évolution de l'Office entre 1915 et 1933, ainsi que le poids de son action et de ses relations avec les différents acteurs politiques et économiques. Dans un substantiel article, S. Mächler développe une autre facette de l'Office central, celle d'un instrument au service d'une politique démographique anti-sémite depuis ses origines jusqu'aux années 1950 (Mächler 1998). L'Office entrera en conflit d'influence et de concurrence avec d'autres administrations, parmi lesquelles l'Office fédéral du travail et l'armée suisse. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, bien que poursuivant des buts communs avec l'administration civile, l'armée développe des visions et des stratégies différentes relatives à l'identification, à la surveillance, voire à l'expulsion des étrangers établis en Suisse. Ce rôle encore sous-estimé de l'armée s'exprime notamment lors d'une conférence tenue au printemps 1940 et réunissant des hauts fonctionnaires civils et militaires (Studer 2003).

## La lutte contre l'«Überfremdung»

La formation nationale évolue avec, mais aussi contre, les étrangers dont la présence est instrumentalisée au gré des périls qu'ils sont censés incarner mais aussi des représentations de la nation. Au cours de la Première Guerre mondiale, après la «question des étrangers», un autre concept se diffuse dans l'opinion publique: l'*Überfremdung*, expression d'une Suisse qui a sombré dans l'angoisse (Arlettaz G. et S. 2010). Ce concept polysémique représente le vecteur par excellence d'une idéologie nationaliste qui vise à éradiquer tout ce qui n'est pas considéré comme authentiquement suisse. Pour les experts de la période 1917 à 1925, la lutte contre l'*Überfremdung* – érigée en véritable science avec ses dimensions politique, économique et sociale – devient obsessionnelle. Elle s'impose comme l'argument majeur pour justifier une politique nationale défensive. Dans

sa thèse de doctorat, P. Kury analyse avec pertinence les différentes et complexes étapes de cette construction. Il montre comment l'*Überfremdung* s'est imposé dans les stratégies des acteurs sociaux, a été consacré dans le discours officiel et s'est affirmé comme un code culturel. Il met en évidence l'interpénétration entre discours et pratique (Kury 2003). Dès la fin de la Première Guerre mondiale, la crainte de l'*Überfremdung* se conjugue au péril de l'«enjuivement» du pays. Dans une vision radicale, la lutte contre l'*Überfremdung* a donc aussi été une lutte contre la «Verjudung» (Mächler 1998).

Le caractère fortement émotionnel de l'*Überfremdung* conduit à rejeter les étrangers jugés trop nombreux et «inassimilables» pour la «capacité de réception» de l'espace social national suisse. La Suisse n'est pas un cas isolé. Le durcissement de l'attitude à l'égard des étrangers et l'adoption de mesures discriminatoires pour protéger le «corps national», souvent insidieuses, sont mis en perspective dans une étude comparative menée sur la Suisse et les Etats-Unis entre 1850 et 1950 (Kury, Lüthi et Erlanger 2005).

### **L'antisémitisme et la politique discriminatoire à l'égard des Juifs**

Jusqu'aux années 1930, la majorité des Juifs établis en Suisse sont des étrangers. Ils sont donc directement touchés par la thématisation croissante de l'*Überfremdung*. Dans une large perspective d'analyse, l'étude de référence sur l'antisémitisme en Suisse d'A. Mattioli (1998) pose la question centrale de l'existence en Suisse d'une politique défensive des étrangers «traditionnellement» dirigée contre les Juifs. Pour y répondre, une vingtaine d'auteurs se sont concentrés sur trois axes de recherche: la laborieuse émancipation des Juifs jusqu'à la Constitution fédérale de 1874, l'émergence d'un antisémitisme moderne au cours des années 1880–1914 et la formulation à partir de 1917 d'une politique antisémite. Ces contributions, majeures mais qu'il est ici impossible de détailler, mettent en évidence un large éventail de formes et de manifestations antisémites qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Suisse moderne. Une réflexion poursuivie par G. Kreis sur l'importance sociale de la *Judenfeindschaft* pour la période postérieure à 1945, avec la résurgence des débats antisémites après le conflit israélo-arabe de 1973 et lors des discussions sur l'attitude de la Suisse pendant les années 1933–1945 ou encore sur l'interdiction de l'abattage rituel (Kreis 1998, 2004). Ces études attestent du caractère ancien et récurrent de la discrimination ainsi que de la présence d'un antisémitisme latent à tous les niveaux de la société et des autorités responsables. Un antisémitisme alimenté tant par les milieux libéraux, que de gauche ou catholiques, comme le montre l'exemple de Saint-Gall (Metzger

2006). Sur l'antisémitisme sévissant au sein des milieux catholiques, l'étude d'U. Altermatt est une référence (Altermatt 1999).

Plusieurs auteurs ont disserté sur les spécificités de l'antisémitisme suisse. Deux exemples: Pour A. Kamis-Müller, la Suisse a développé un antisémitisme «civilisé» et non violent, mais relativement répandu (Kamis-Müller 2000). Pour J. Picard, l'une des caractéristiques de la version «helvétique» est l'instrumentalisation de l'antisémitisme par les autorités fédérales pour en faire un argument contre les réfugiés et les Juifs étrangers et légitimer une «Judenpolitik» (Picard 2000). Cet antisémitisme «discret» à la Suisse, aux fondements plus xénophobes que racistes, a été appelé à se développer dans un contexte général de radicalisation des manifestations hostiles à l'encontre des étrangers (Roschewski 1996; 1997). Dans ce processus, les Juifs de l'Est occupent une place à part. Particulièrement stigmatisés par les autorités, ils permettent à ces dernières, d'une part, d'associer réactions anti-étrangères et antisémitisme et, d'autre part, d'ancrer l'idée que les Juifs dans leur ensemble, à côté des autres étrangers, contribuent au phénomène d'*Überfremdung*. L'évolution du discours et des mesures antisémites dans la politique migratoire, notamment à travers les options et pratiques de l'Office central de police des étrangers, le prouve. Selon S. Mächler, la crainte obsessionnelle d'une immigration massive des Juifs de l'Est est manifeste dès le début des années 1920 (Mächler 1998).

En matière de naturalisation, les discriminations fondées sur la «race» et sur l'ethnie font leur chemin. Dès 1912, le Conseil municipal de Zurich augmente officieusement les conditions pour déposer une requête en naturalisation. Les restrictions seront étendues au nom de l'assimilation, et pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'Office central de police des étrangers pratiquera de fait un *numerus clausus* des requêtes juives (Kury 1998b; Mächler 1998). K. Huser-Bugmann documente non seulement les questions de l'immigration, de la naturalisation et de l'activité politique, mais également le regard porté par les Juifs de l'Est sur Zurich (Huser-Bugmann 1998). Les Juifs sont également l'enjeu d'un discours sur la population et sur la sacralisation de la famille qui tend à une homogénéisation de la société. Le rôle des juristes et en particulier de Max Ruth est majeur dans la formulation d'une politique restrictive en matière de naturalisation ainsi que de réserves à l'égard des mariages de Suisses avec des étrangères (Kury 2006b). Plus insidieuses, l'entrée en action de l'argument sanitaire permet de conjuguer sécurité et hygiène pour protéger le «corps national», dans sa santé physique mais aussi sociale. Comme le montre P. Kury, les populations slaves et juives orientales sont les premières victimes de la création du Service sanitaire à la frontière en juin 1920 (Kury 2006a).

D'autres monographies sur les villes de Bâle et de Zurich mettent plus particulièrement en lumière la situation des Juifs de l'Est. Si les Juifs de l'Est sont

considérés par les Suisses comme doublement étrangers, leur acceptation par les communautés juives de l'ouest s'avère également problématique. Les différences de situation économique, professionnelle et socioculturelle, créent d'inévitables tensions en dépit des élans de solidarité. P. Kury (1998a) exemplifie ces confrontations dans la société bâloise des années 1890 à 1930. Pour les années 1930 à 1950, N. Sibold aborde les conditions de vie des réfugiés et des émigrés, en particulier de étudiants. L'ouvrage traite également un sujet encore peu étudié, celui du mouvement sioniste et de la *Jugendbewegung* (Sibold 2010). Enfin, toujours pour Bâle, l'ouvrage édité par H. Haumann (2005) propose des articles sur les questions de l'émigration des Juifs de l'Est et de l'antisémitisme. Sur la situation à Zürich, outre les travaux de K. Huser (1998), le lecteur consultera l'étude de A. Brunshwig, R. Heinrichs et K. Huser (2005).

### **Le rejet des tsiganes**

Face à une politique migratoire qui a pour but de sauvegarder la sécurité de l'Etat, certaines catégories d'étrangers sont particulièrement suspectes. Les tsiganes sont les premières victimes d'un processus de stigmatisation et de criminalisation (Galle, Meier 2006; Meier 2007). Comme le montrent T. Huonker et R. Ludi (2009), les tsiganes sont l'objet d'une traque systématique au nom de la lutte contre les déviances sociales. Pionnière, en 1906 déjà, la Suisse fermait ses frontières aux gens du voyage et créait en 1911 un registre anthropométrique pour fichier tous les Tsiganes entrés ou séjournant en Suisse. En outre, dès les années 1920, la Suisse collabore à un vaste programme européen de police pour le contrôle et la répression des tsiganes. Pendant les années sombres, les tsiganes qui chercheront refuge en Suisse seront refoulés, en pleine connaissance des conséquences.

### **L'intégration sociale des immigrés**

Avec l'émergence de l'Etat social, l'immigration représente un défi. La question de la participation des étrangers à cet espace national s'est d'abord posée avec la révision de la Constitution fédérale de 1874 qui accélère le processus permettant à l'Etat de s'engager dans une voie d'intégration sociale des Confédérés. Dans sa thèse de doctorat, J. P. Tabin analyse la politique à l'égard des étrangers à travers l'accès à la citoyenneté sociale (Tabin 1999). Il souligne également l'importance de la définition des bénéficiaires de l'assistance publique dans la construction de l'identité nationale (Tabin 2002). Dans la législation actuelle, la composante

nationale reste encore déterminante. En outre, le bénéficiaire doit répondre à des critères non seulement structurels, mais encore subjectifs de bonne citoyenneté (Tabin et al. 2008). La définition d'un statut des étrangers s'inscrit désormais dans une formation nationale qui a rompu avec le républicanisme libéral de l'avant-guerre. Bien que répondant à des intérêts différents, la droite et la gauche s'entendent autour d'un objectif: nationaliser et stabiliser la main-d'œuvre par des mesures sociales.

Après la Première Guerre mondiale, la Suisse s'engage dans une nouvelle stratégie d'intégration nationale, à savoir nationaliser et stabiliser la main-d'œuvre par des mesures sociales (Arlettaz G. et S. 1996). Dans ce contexte de renforcement de la cohésion sociale, divers milieux élaborent des programmes de réformes politiques, économiques et sociales. Au-delà des oppositions, un consensus s'opère autour d'une politique modérément sociale, réservée aux nationaux mais qui pourra être étendue de manière conditionnelle aux étrangers établis en Suisse. (Arlettaz G. et S. 1998b, 2002, 2006a). Une ouverture sous contrôle, dans la mesure où conjointement, la politique fédérale érige le séjour à court terme en principe. La Suisse manifeste une position dure dans toutes les questions relevant de l'installation et de l'intégration des étrangers; comme elle le prouve lors des négociations de 1923 à 1924 concernant une convention de travail avec l'Italie. (G. Arlettaz 2001; Arlettaz G. et S. 2002, 2003).

### **L'immigration et le mouvement ouvrier**

L'étude de la relation entre l'immigration et le mouvement ouvrier est un thème ancien qui a fait prendre conscience de l'existence des migrants. Les nombreux travaux de M. Vuilleumier l'attestent (Jost 1995). L'historiographie a notamment insisté sur le rôle important des étrangers dans la structuration du mouvement ouvrier en Suisse (Heimberg/Prezioso 2001). A l'exemple du Tessin au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, N. Valsangiacomo-Comolli mesure l'influence politique et culturelle des Italiens auprès des syndicalistes et de la classe politique, ainsi que dans l'organisation et la gestion des revendications (Valsangiacomo-Comolli 2001). L'immigration a également favorisé les mouvements ouvriers à l'étranger, à l'exemple des événements de Milan en mai 1898, qui ont mobilisé plusieurs milliers d'immigrés italiens en Suisse. Cet épisode met en lumière les réactions de la gauche helvétique, ainsi que de l'organisation socialiste italienne en Suisse et de ses dirigeants (Vuilleumier 2001). En outre, les immigrants ont contribué à la diffusion d'une presse de gauche clandestine en Italie. C. Cantini ne recense pas moins de 43 titres entre les années 1870 et la Deuxième Guerre mondiale (Cantini 2001). Une presse anarchiste italienne destinée à l'immigration éco-

nomique se développe également; elle atteste de l'intégration des anarchistes dans le mouvement ouvrier suisse (Zosso 2001). L'action des naturalisés illustre un autre aspect de l'engagement militant. Entre 1880 et 1920, pour servir leurs causes, une partie des élites ouvrières et bourgeoises allemandes ont fait le choix de la naturalisation pour accéder aux pratiques de la démocratie et pour bénéficier de la protection de l'Etat. Cette élite s'est profilée à tous les niveaux des pouvoirs politiques et culturels helvétiques et même dans certains exécutifs cantonaux. Elle a joué un rôle très important dans les débats relatifs à la naturalisation (Arlettaz G. et S. 1999).

Quant à l'attitude des syndicats face à la politique fédérale en matière d'immigration, elle a évolué, non sans avoir accepté des mesures discriminatoires à l'encontre des ouvriers étrangers au nom de la préférence nationale. Les syndicats n'ont d'ailleurs ni parlé ni agi d'une même voix. Ainsi, au sein de l'Union syndicale suisse, la gestion de la présence étrangère s'inscrit dans une politique partagée entre des options internationalistes et des impératifs stratégiques nationaux plus protectionnistes. De fait, la solidarité syndicale a connu des limites et des choix problématiques au gré des défis complexes qui se sont posés à la classe ouvrière (Arlettaz S. et G. 2006b). Au lendemain de la Première Guerre mondiale par exemple, le retour des camarades italiens sur le marché de l'emploi pose problème. En revanche, les syndicats se mobilisent contre les expulsions abusives et en faveur du droit d'asile (G. Arlettaz 2001). De même, pendant la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement ouvrier se divise sur la question de la politique du refuge (Perrenoud 2003; Lupp 2006). En 1977, l'Union syndicale suisse (USS) n'appuie pas les revendications en faveur d'une suppression du statut des saisonniers. Le soutien apporté par de nombreux ouvriers suisses à l'initiative Schwarzenbach avait entraîné de profondes divisions au sein des syndicats (Steinauer, von Allmen 2001). Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que les syndicats s'engagent dans une longue bataille contre ce statut et en faveur de l'abandon des contingents et d'une meilleure intégration des immigrés. Adoptant un autre angle, J. Steinauer et M. von Allmen donnent la parole aux immigrés qui s'expriment sur leur expérience syndicale (Steinauer, von Allmen 2000).

### **L'immigration et les Eglises**

Enjeu pour les syndicats, les émigrés italiens sont également au centre des préoccupations des Eglises. L'engagement des milieux confessionnels apporte un autre éclairage sur les spécificités de l'immigration italienne en Suisse. La solidarité catholique s'est exprimée par de nombreuses œuvres et actions cari-

tatives et missionnaires en faveur des émigrés (Tassello 2005). Des réseaux de protection se sont mis en place, à l'exemple de la mission catholique salésienne de Zurich (Trincia 2002) et de l'*Opera di Assistenza agli Operai Italiani emigrati in Europa* fondée par l'évêque Bonomelli, notamment active à Brigue sur le chantier du Simplon. Ces initiatives conjuguent action sociale et foi; elles animent des Eglises préoccupées de voir les valeurs religieuses, ethniques, morales et culturelles des nombreux ouvriers italiens menacées par de fortes pressions socialistes et anticatholiques. Ces actions n'ont pas été sans diviser la Curie, les évêques ainsi que les clergés locaux, notamment pour des raisons politiques (Trincia 1997). Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'engagement officiel des Eglises catholiques et réformées à l'égard des réfugiés et contre la persécution des Juifs, a été contrasté. Les études montrent des milieux partagés entre engagement, raison et prudence, entre actes de résistance individuels et attitudes d'attentisme de nombre de chrétiens qui, obnubilés par la hantise du communisme, scrutent les réactions de Berne et de Rome. Toutefois, cette historiographie pâtit parfois de l'absence de recul critique. La question des responsabilités reste ouverte (Aerne 2003).

## La naturalisation

Depuis les années 1980, les questions relatives à la naturalisation, à l'évolution des conceptions en matière de citoyenneté et de nationalité se sont imposées non seulement dans le champ historique, mais également dans celui des sciences sociales (voir la section suivante). A partir des années 1990, la réflexion a pris de l'ampleur avec la politisation des débats autour d'une libéralisation de l'accès à la naturalisation (Kreis/Kury 1996), puis avec l'attention croissante portée à l'«intégration», désormais considérée comme la base d'une politique migratoire efficace. Les fondements du droit de la nationalité ainsi que les caractéristiques de son évolution sont désormais bien documentés, non seulement par les juristes (Gutzwiller 2008), mais aussi par les historiens.

Ces derniers disposent aujourd'hui d'une synthèse de référence (Studer et al. 2008). L'originalité de cette publication est double: elle associe d'une part reconstitution historique de la politique de naturalisation sur les plans fédéral, cantonal et communal et, d'autre part, conceptualisation théorique de l'appartenance. La recherche développe également une réflexion sur l'évolution des concepts de nationalité – notamment en tant que phénomène de gouvernementalité et son implication dans la gestion de la société –, d'«assimilation», et d'intégration avec, en toile de fond, l'évolution de la formation nationale. Outre les aspects juridiques, politiques et sociaux des mécanismes d'inclusion et d'exclusion, la

recherche développe une analyse critique des discours et de leur mise en œuvre. Enfin, l'étude de dossiers personnels a permis d'affiner les critères d'inclusion et d'exclusion. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'évolution de la nationalité sur le plan fédéral. Trois chapitres mettent en évidence six grandes phases au cours desquelles l'importance discursive et la fonction de la naturalisation se sont modifiées jusqu'à produire une rupture de paradigme en 1917: 1848–1898 (Argast), 1898–1933 (G. Arlettaz), 1934–2004 (Studer). La deuxième partie de l'ouvrage examine les critères de l'octroi et de la perte de la citoyenneté au niveau cantonal et communal sur la base des exemples de la ville de Berne (Luce), des cantons et communes de Bâle (Argast) et de Genève (Gidkov; voir aussi Gidkov 2008). Elle est complétée par un chapitre sur le retrait de la nationalité suisse (Schwallbach; Redolfi, Schwallbach, Wecker 2009), au nom de la sécurité et de l'indépendance de l'Etat, en violation du droit constitutionnel, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Si la Suisse présente une forte proportion d'étrangers, c'est notamment en raison d'une politique restrictive de la naturalisation fondée sur le seul *jus sanguinis*. De fait, l'idée d'introduire un *jus soli*, évoquée avant la Première Guerre mondiale, n'a jamais abouti, ainsi que le montre S. Notz à travers les débats aux Chambres et les publications officielles (Notz 2002). En outre, le peuple suisse n'est pas prêt à libéraliser les conditions de la naturalisation, ainsi que le montre le rejet des projets gouvernementaux de naturalisation facilitée, notamment celle des jeunes étrangers intégrés de la deuxième génération.

La construction de la citoyenneté évolue dans une relation d'interdépendance avec la formation nationale ainsi qu'avec la représentation de la nation. Une approche de cette relation a été exemplifiée pour la période 1798–1925, au cours de laquelle la citoyenneté évolue d'un modèle républicain, vers un modèle juridique et social puis culturel, voire ethnoracial (Argast/Arlettaz S. et G. 2003; Arlettaz S. 2005). L'importante thèse de doctorat de R. Argast analyse finement les tensions et rapports de force entre les différents souverains dans la reconnaissance ou le refus de l'octroi de la citoyenneté. Alors que la résistance des communes, notamment par crainte d'avoir à assister les nouveaux citoyens, entrave l'accès à la naturalisation, certains cantons se montrent plus libéraux. Avec la Première Guerre mondiale et la crainte de l'*Überfremdung*, la naturalisation n'est plus envisagée comme une condition de l'assimilation, mais comme une conséquence de cette dernière. Un consensus s'opère autour d'un durcissement des conditions (Argast 2007). L'auteure a également abordé la naturalisation comme processus d'inclusion et d'exclusion à l'aune du concept de gouvernementalité de Foucault (Argast 2003). L'étude de la législation et de la pratique bâloise démontre l'importance de l'assimilation dans l'examen des candidats à la naturalisation: ce critère est inscrit dans la loi sur la naturalisation de Bâle-Ville en 1940, puis en 1964. Il est

invoqué comme motif principal dans les décisions de rejet de candidats (Montanari 2006). La question de la naturalisation est durablement associée à la lutte contre l'*Überfremdung* (Kury 2003). Ainsi, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, les autorités mettent-elles tout en œuvre pour bloquer les requêtes de jeunes réfractaires allemands, nés en Suisse et bien intégrés. Elles avaient dans un premier temps envisagé de faciliter leur naturalisation, mais face au nombre des requêtes, l'idéologie de l'*Überfremdung* l'a emporté (Fleury 2003). A Bâle-Ville, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les requêtes émanant d'Allemands présentent un fort taux de rejet, ce qui n'était pas le cas dans les années 1930 (Montanari 2006). Pour des raisons sécuritaires, les candidats à la naturalisation suspects d'activisme politique voient leur demande rejetée, ainsi qu'en témoigne le cas d'un médecin russe placé sous la surveillance de la police politique de Genève et jugé indésirable, sans qu'aucune charge ne soit prouvée (Vuilleumier 2000).

Si tous les étrangers ne sont pas égaux devant la naturalisation, comme le montre le cas des Juifs (voir ci-dessus), un mécanisme de fermeture touche plus particulièrement les femmes dans le processus d'octroi ou de perte de la nationalité, ainsi que dans celui de la réintégration. Les Suissesses ont perdu automatiquement leur nationalité par mariage avec un étranger; et ce jusqu'à la loi fédérale de 1952 qui accorde à la femme de demander à conserver sa nationalité et qui introduit une procédure de naturalisation facilitée pour les enfants (Studer 2001, 2004; Studer et al. 2008; Wecker 1999, 2003; Redolfi/Schwallbach/Wecker 2009). La situation de ces femmes devenues étrangères s'est avérée particulièrement tragique pendant la Deuxième Guerre (Gardioli 2001; Studer et al. 2008). Le statut des femmes face au domaine de la nationalité reste un champ à développer.

Etroitement liée à l'exclusion des femmes, une politique sélective de la naturalisation est soutenue par l'argumentaire sanitaire, voire eugénique, qui motive le refus ou de fortes réserves à la naturalisation des candidats souffrant d'une maladie ou d'un handicap (Wecker 2003). En 1938, la législation bâloise a introduit une clause discriminant les candidats souffrant de maladie physique ou psychique, mesure élargie aux personnes de l'entourage du candidat, clause maintenue lors de la révision de la loi de 1964 (Imboden 2002).

L'incorporation des *Heimatlose* par la loi fédérale du 3 décembre 1850 constitue un chapitre particulier de l'intégration à la société nationale; elle a suscité de violentes oppositions qui illustrent la complexité des législations cantonales et des règlements communaux. Comme le montre P. Willis, certaines communes riches ont essayé de monnayer les incorporations avec d'autres communes pour ne pas avoir à assister de nouveaux membres. Le Valais sera par ailleurs le dernier canton à régler le problème (Willis 2004). En ce qui concerne les populations flottantes d'origine étrangère, elles ont été exclues de la politique

fédérale d'intégration et expulsées vers leur pays d'origine. Sur ce vaste sujet des apatrides et des vagabonds, l'étude de T. Meier s'avère précieuse (Meier 1996). Rappelons enfin que, dans l'évolution du droit de cité en Suisse, ce n'est pas seulement l'étranger à la Confédération qui doit se «naturaliser» pour obtenir le statut juridique de la collectivité réceptrice. Ainsi, de 1889 à 1908, 40 pour cent de l'ensemble des naturalisations (35 000) concerne des Suisses résidant hors de leur canton d'origine. La naturalisation des Confédérés à La Chaux-de-Fonds fournit un exemple particulier intéressant (Froidevaux/Christ 2000).

### **L'apport des sciences sociales: politique migratoire et d'intégration après 1945**

Les sciences sociales ont été parmi les premières à s'intéresser à l'immigration après la Deuxième Guerre mondiale. Cet intérêt a été notamment motivé par la politisation de l'immigration et par sa place prépondérante dans la politique suisse, ainsi que par son fort impact social. Nous ne ferons ici que présenter quelques auteurs dont les approches démographiques, socioéconomiques et politologiques concernent directement les thèmes développés dans cet article (aspects démographiques, politiques migratoires, intégration et naturalisation).

En 2005, E. Piguet a publié une première synthèse sur *L'immigration en Suisse depuis 1948*. Réunissant un large corpus de sources statistiques, cette étude mesure et analyse d'une part l'évolution des flux migratoires dans leurs caractéristiques sociodémographiques et mesure d'autre part l'influence de ces flux sur la structure de la population de nationalité étrangère et sur le profil de la population suisse. Elle dresse également, dans une approche descriptive, un bilan synthétique de l'intégration des immigrants et de leurs descendants, notamment à travers leur participation au système social et économique (Piguet 2005). La mise en valeur des recensements fédéraux de la population permet d'apprécier la rapide modification des caractéristiques socioéconomiques de la population étrangère. Dans cette perspective, nous mentionnerons les publications de l'Office fédéral de la statistique, avec à titre d'exemple, l'analyse des résultats du recensement de 2000 (Wanner 2004) ainsi que la présentation du profil des étrangers dans le recensement de 1990 réalisée par O. Blanc (1995). D'autres monographies s'intéressent plus particulièrement à l'intégration de la main-d'œuvre étrangère dans le marché du travail et à son évolution en fonction de l'origine et du statut des migrants. Si les différences avec la main-d'œuvre suisse restent sensibles, elles tendent à se réduire, comme le montre la comparaison entre les recensements de 1970 à 1980 (Farago, Hunold, Kuhn 1996). Dans une autre perspective, celle de l'histoire économique, R. Loren-

ceau a consacré sa thèse de doctorat (Lorenceau 2001) et plusieurs articles aux mécanismes de la croissance urbaine, en particulier à travers les contributions des groupes nationaux et sociaux (Lorenceau 1996, 2006). Ce type d'articles démontre l'intérêt d'un élargissement des recherches sur des bases quantitatives, en particulier pour la période antérieure à la Deuxième Guerre mondiale. Dans une problématique axée sur l'influence des acteurs de la politique migratoire, sur le rôle des facteurs institutionnels et sur l'évolution du contexte international, tant sur le plan économique que juridique, les sciences sociales ont développé différents champs de la politique d'immigration et d'intégration. Deux ouvrages collectifs réunissent les résultats de recherches conduites dans le cadre du Programme national de recherche 39 (Wicker/Fibbi/ Haug 2003; Mahnig 2005). Les chapitres consacrés à la politique migratoire des années 1970 à 1998 reposent essentiellement sur une analyse du discours des sources officielles et des divers acteurs politiques, institutionnels et économiques, ainsi que de l'opinion publique. La dimension historique est malheureusement réduite, en raison d'une part d'un manque d'études historiques et, d'autre part des délais de consultation des archives (Mahnig 2005). Dans une étude parue en 2009, E. Piguet met en perspective les flux migratoires et l'évolution complexe d'une politique fédérale oscillant entre les besoins de l'économie et la pression des mouvements xénophobes. Il aborde conjointement les grands enjeux de l'intégration et de la libre circulation de personnes (Piguet 2009; voir également Kreis 2009). Une autre question, celle des conséquences et résultats des choix politiques, est illustrée par l'étude de l'introduction des quotas dans l'admission de la main-d'œuvre étrangère (Mahnig/Piguet 2003). Dans une perspective internationale associant migrations, développement et changements sociaux à l'échelle mondiale, G. D'Amato esquisse un aperçu critique des principaux aspects des migrations en Suisse (D'Amato 2008). Enfin, pour une dimension politico-économique de l'immigration intégrant l'aspect juridique, nous renvoyons à l'étude de D. Freiburghaus et B. Guggisberg (1998).

Pays d'immigration sur le plan démographique, la Suisse peine à se reconnaître comme tel et à développer une politique d'intégration conséquente. Un paradoxe souligné par G. Kreis à l'aune d'une politique fédérale de «laisser-aller» qui a considéré pendant des décennies une telle orientation comme superflue en dépit de l'augmentation croissante de la population étrangère (Kreis 1999). Il convient toutefois de souligner que si la Suisse n'a pas conduit une politique d'intégration active, pensée et programmée, elle s'est en revanche toujours intéressée aux codes et valeurs devant dicter une telle politique. Ce n'est toutefois que dans la nouvelle loi fédérale sur les étrangers, entrée en vigueur le 1er janvier 2008, que la politique d'intégration est, pour la première fois, considérée comme une tâche incombant à l'Etat.

Dès les années 1970, une politique active d'«intégration» s'impose progressivement comme enjeu central de la société globale pour gérer son fonctionnement et préserver sa cohésion. On assiste alors à une «expertisation», une «scientification» du phénomène qui touche les champs administratifs, législatifs, professionnels, de l'opinion publique. Les comités et les projets fleurissent. Privilégiant le développement juridique et le débat politique, J. M. Niederberger offre une intéressante contribution à l'évolution de la politique d'intégration et d'assimilation des immigrants et aux mécanismes d'exclusion qui l'accompagnent (Niederberger 2004). Le processus d'intégration est à mesurer à l'aune de la volonté et de la capacité de la société à créer les conditions de l'intégration, notamment par l'extension des droits civils, sociaux voire civiques et par l'octroi de la nationalité. Il dépend également de l'intérêt de l'étranger à s'intégrer. Dans cette double perspective, G. D'Amato consacre une étude comparative aux Italiens en Suisse, en Allemagne et en France. Il analyse en parallèle les mesures mises en œuvre en faveur des immigrants établis de longue date et les stratégies développées par les migrants (D'Amato 2005).

Dans les années 1960–1970, la lutte contre l'*Überfremdung* sous-tend l'action des partis politiques et de leurs leaders. Le populisme de droite y gagne une place importante. Le vocabulaire évolue, le rejet des étrangers demeure, avec de nouvelles cibles (Buomberger 2004). L'extrême droite est un acteur important du débat politique. Ses interventions publiques ainsi que son influence sont étudiées de manière approfondie par D. Skenderovic et G. D'Amato (2008), ainsi que par M. Giugni et F. Passy (2005).

L'immigration s'impose dans le processus de démocratie directe. L'intervention du peuple par le biais du droit d'initiative – qui s'intensifie durablement à partir des années 1965–1974 – et par celui du référendum, complique la gestion des problèmes migratoires. Entre 1848 et 1995, le peuple vote sur 419 objets (initiatives, droits de référendum obligatoire et facultatif). Expression d'un repli national et identitaire, les initiatives populaires constituent l'instrument privilégié d'extension des débats au niveau national, en faisant d'une question intéressant une partie des acteurs sociaux un problème existentiel de la société suisse (Arlettaz S. et G. 1998a). D'un vote à l'autre cependant, l'usure du peuple se fait sentir et le nombre des opposants aux initiatives antiétrangères augmente (Bernardi 2006). Dans les moments de crise, le besoin de renforcer l'identité stimule la mise en évidence de l'altérité; un fait exemplifié sur la presse entre 1910 et 1970 (Imhof 1996).

Les questions liées à la naturalisation des étrangers ont également fait l'objet de nombreuses études, notamment au niveau des communes. Par exemple, M. Helbling se penche sur la politique protectionniste des communes et l'utilisation de la procédure de naturalisation comme un instrument d'exclusion sociale

(Helbling 2008). De même, l'ouvrage édité par R. Steiner et H.-N. Wicker (2004) offre une intéressante analyse de la commune comme lieu d'intégration et d'exclusion à travers cinq études de cas et des témoignages individuels. Les pratiques de la ville de Bâle sont plus particulièrement décryptées par C. Achermann et S. Gass (2003).

### Quelques réflexions en guise de conclusion

Pour conclure, face à l'avancement des connaissances dans les domaines du refuge et de l'immigration, quelle est la place de la présence étrangère dans les Histoires nationales publiées dans la dernière décennie? Certaines n'intègrent pas ou très marginalement cette dimension importante de l'histoire nationale dans leur problématique, ou ignorent les études récentes (Reinhardt 2006; lacune corrigée en 2010; Stadler 2003; Kuntz 2006). Chez G. Andrey (2007), l'immigration est effleurée avec les initiatives antiétrangères de James Schwarzenbach. Quant au débat sur *1939–1945: la Suisse, terre de refuge*, l'auteur le résume en deux paragraphes opposant «Un gouvernement indifférent et intimidable» à «Un peuple secourable». La matière complexe s'accommode mal de l'esprit de la collection. T. Maissen (2010) accorde une plus large attention à la thématique et consacre plusieurs paragraphes généraux aux grandes questions de l'émancipation des Juifs, de l'*Überfremdung* et de l'asile. L'évocation de l'impact de l'immigration sur la société suisse aurait mérité une plus large attention chez F. Walter au vu de ses objectifs et des thèmes développés dans son volume consacré à l'émergence de la Suisse moderne entre 1830–1930 (2010). Nous pensons notamment à la construction de la «question des étrangers» qui a mobilisé les contemporains. Une question «nationale» que Gonzague de Reynold, auquel l'auteur fait référence dans son avant-propos, a classée à la veille de la Première Guerre mondiale au premier rang de son catalogue des périls extérieurs menaçant la Suisse.<sup>9</sup> Le volume 5 (2010), qui couvre la période de 1930 à nos jours, comprend une analyse développée du refuge des années 1930–1945: La barque était-elle pleine? En revanche, l'immigration reste très brièvement évoquée. Nous conclurons avec *Die Geschichte der Schweiz* (Kreis 2012), dont le projet inclut la problématique des étrangers, ainsi qu'une fenêtre thématique sur ce thème. Ces quelques remarques, centrées sur le thème de l'immigration, ne préjugent en rien de la qualité des études citées.

A travers les quelque 125 travaux présentés dans cet article, nous espérons avoir donné au lecteur une dimension équilibrée de l'évolution de la recherche. Notre propos a été de guider le lecteur et non de polémiquer. Il reste encore beaucoup

de questions à approfondir ou à défricher. A notre sens, sur le plan chronologique, le plus grand vide à combler est celui de la période postérieure à 1945. Pour ce qui est des pistes de recherche, le choix est vaste dans la mesure où l'immigration fait partie intégrante de l'histoire nationale. Dans une vision subjective, liée à nos recherches et à notre sensibilité, il nous semblerait important d'approfondir ou d'étendre les recherches sur archives et dans une perspective historique sur les points suivants:

- la gestion de la question migratoire par les administrations, l'influence des groupes de pression, des partis, des médias et de l'opinion;
- l'influence de la législation internationale sur la politique suisse;
- l'interpénétration des politiques d'immigration et de refuge dans leur continuité historique, la marge de manœuvre des cantons dans l'application de la politique fédérale;
- l'apport de l'immigration dans l'économie, la place et le rôle des femmes;
- la construction de l'étranger à travers les discours officiels et le débat public, l'analyse de l'évolution du vocabulaire politique, avec l'apparition de nouveaux concepts («faux réfugiés», «réfugiés économique», «clandestin») et de qualifications stigmatisantes (étranger «profiteur», «criminel», «inassimilable»);
- le développement du rapport entre la société nationale et l'immigration dans une perspective comparative;
- la dimension transnationale du développement des institutions, notamment dans la question du droit de cité et de la construction de la citoyenneté de demain.

Au-delà de cet inventaire, l'essentiel reste de construire une histoire de l'immigration dans une perspective globale, comparative et transnationale, qui mette en constante relation ses différentes dimensions. Le dynamisme de l'historiographie devrait permettre de travailler en ce sens.

#### Notes

- 1 Je dédie cet article à Gérald Arlettaz, décédé en 2008, avec qui j'ai collaboré pendant 25 ans. Je remercie Stéphanie Roulin pour sa relecture pointue et critique.
- 2 Dernier volume paru à ce jour. Nous avons complété la recherche par le dépouillement du *Livre suisse 2007–2010*, mais les titres n'ont pas été inclus dans la statistique présentée ci-après.
- 3 En 1999, la subdivision *H. Généalogie, Immigration, Emigration* remplace l'ancienne *D. Biographie: Généalogie, Emigrés et réfugiés étrangers, Etrangers en relation avec la Suisse, Suisses à l'étranger*. L'immigration se voit ainsi reconnaître le caractère d'un phénomène collectif et durable.
- 4 Libellé reformulé en 1999. En 1992, les études «Juifs», anciennement classées sous *G2) Economie politique et sociale* avaient été déplacées sous *F) Eglise, Religion*. Il n'est pas possible de quantifier les études consacrées aux Juifs car toutes ne sont pas recensées dans cette entrée; en outre, les titres des ouvrages ne sont pas toujours explicites.
- 5 Etudes portant sur la période de 1848 à nos jours, à l'exception des études à caractère bio-

graphique. Abondantes, ces dernières constituent un thème en soi dont le traitement dépasse le cadre de notre article. Nous y avons adjoint quelques titres classées sous L03) *Droit public, Droit constitutionnel* et L04) *Droit communal*.

- 6 Nous avons dû renoncer à présenter les mémoires non publiés, souvent difficiles d'accès, voire non consultables. Une meilleure valorisation et diffusion de ces travaux serait souhaitable.
- 7 Pour l'ensemble des contributions de Gérald Arlettaz, l'un des pionniers et spécialiste de l'histoire de l'immigration, voir Debons D. 2008.
- 8 Depuis les années 1980, mais surtout 1990, les grandes questions controversées et sensibles du refuge et de l'antisémitisme ont suscité un intérêt croissant des historiens. Pour un état de la recherche et des publications, l'appareil critique des travaux de la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale (2000) est un instrument de référence.
- 9 Gonzague de Reynold, *La démocratie et la Suisse. Essai d'une philosophie de notre histoire nationale*, Berne 1929.

### Bibliographie

- Achermann Christin, Gass Stefanie (2003), *Staatsbürgerschaft und soziale Schliessung. Eine rechtsethnologische Sicht auf die Einbürgerungspraxis der Stadt Basel*, Zürich.
- Aerne Peter (2003), «Sammelbesprechung von sieben Publikationen zur Rolle des Schweizer Protestantismus und der reformierten Kantonalkirchen während des Zweiten Weltkriegs», *Revue suisse d'histoire* 53, 363–367.
- Altermatt Urs (1999), *Katholizismus und Antisemitismus. Mentalitäten, Kontinuitäten, Ambivalenzen: zur Kulturgeschichte der Schweiz 1918–1945*, Frauenfeld, Stuttgart 1999.
- Andrey Georges (2007), *L'histoire de la Suisse pour les Nuls*, Paris.
- Argast Regula (2003), «Schweizer Staatsbürgerschaft und gouvernementale Herrschaft 1848–1920. Foucaults Konzept der liberalen Gouvernamentalität in der Analyse der Staatsbürgerschaft», *Revue suisse d'histoire* 53, 396–408.
- Argast Regula (2007), *Staatsbürgerschaft und Nation. Ausschliessung und Integration in der Schweiz 1848–1933*, Göttingen.
- Argast Regula, Arlettaz Silvia, Arlettaz Gérald (2003), «Citoyenneté, nationalité et formation nationale en Suisse 1798–1925», *Etudes et Sources* 29, 129–160.
- Arlettaz Gérald (2001), «De la «seconda patria» à la nation assiégée. La Suisse et les émigrants italiens après la Première Guerre mondiale», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 39–54.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (1991), «L'immigration en Suisse depuis 1848. Une mémoire en construction», *Revue suisse d'histoire* 41, 287–297.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (1996), «Un défi de l'entre-deux-guerres. Les étrangers face au processus de nationalisation et de socialisation du peuple suisse», in Clavien Alain, Müller Bertrand (éd.), *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes. Mélanges offerts au professeur Jean-Pierre Aguet*, Lausanne, 321–350.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (1998a), «Les initiatives populaires liées à l'immigration et à la présence étrangères», in Arlettaz Silvia (éd.), *La Constitution fédérale en chantier. Commentaires et inventaire des sources de l'histoire de la Constitution fédérale 1848–1998*, Berne, 89–140.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (1998b), «Die schweizerische Ausländergesetzgebung und die politischen Parteien 1917–1931», in Mattioli Aram (Hg.), *Antisemitismus in der Schweiz 1848–1960*, Zürich, 327–356.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (1999), «Les paradoxes de l'accès à la nationalité suisse. L'accueil et l'intégration des Allemands, 1880–1920», in Studer Brigitte, Tissot Laurent (éd.), *Le passé du présent. Mélanges offerts à André Lasserre*, Lausanne, 89–103.

- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2000), «La politique suisse d'immigration et de refuge. Héritage de guerre et gestion de paix», in Porret Michel, Fayet Jean-François, Fluckiger Catherine (éd.), *Guerres et paix. Mélanges en hommage au Professeur Jean Claude Favez*, Genève, 661–684.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2002), «L'Etat social et la politique d'immigration et d'intégration 1918–1931. La situation des Italiens», in Gilomen Hans-Jörg, Guex Sébastien, Studer Brigitte (éd.), *De l'assistance à l'assurance sociale. Ruptures et continuités du Moyen Age au 20e siècle*, SSHES, vol. 18, Zurich, 357–371.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2003), «Italien im Brennpunkt der schweizerischen Emigrationspolitik 1918 bis 1933», in Halter Ernst (Hg.), *Das Jahrhundert der Italiener in der Schweiz*, Zürich, 75–82.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2006a), «L'Etat social national et le problème de l'intégration des étrangers 1890–1925», *Etudes et Sources* 31, 191–217.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2006b), «L'Union syndicale suisse et les étrangers. Quelques jalons 1880–2005», in Boillat Valérie et al. (éd.) *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses*, Lausanne, 96–100.
- Arlettaz Gérald, Arlettaz Silvia (2010), *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation nationale 1848–1933*, 2e édition, Lausanne.
- Arlettaz Silvia (2005), *Citoyens et étrangers sous la République Helvétique 1798–1803*, Genève.
- Bernardi Anna De (2006), «L'immigrazione in Svizzera e le iniziative contro l'inforestieramento degli anni Settanta del secolo scorso», *Bollettino storico della Svizzera Italiana* 109, 37–61.
- Blanc Olivier (1995), «Nos étrangers qui sont-ils? D'où viennent-ils?», in Blanc Olivier et al., *La population en Suisse. Structure et dynamique spatiale*, Berne 1995.
- Brunschwig Annette, Heinrichs Ruth, Huser Karin (2005), *Geschichte der Juden im Kanton Zürich*, Zürich.
- Buomberger Thomas (2004), *Kampf gegen unerwünschte Fremde. Von James Schwarzenbach bis Christoph Blocher*, Zürich.
- Cantini Claude (2001), «La presse de gauche italienne en Suisse», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 105–114.
- Cerutti Mauro (1994), «Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870–1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale», *Studi e Fonti* 20, 11–104.
- Cerutti Mauro (1995), «L'immigration italienne en Suisse dans le contexte de la Guerre froide», in Batou Jean, Cerutti Mauro, Heimberg Charles (éd.), *Pour une histoire des gens sans histoire. Ouvriers, exclus et rebelles en Suisse: 19e–20e siècles*, Lausanne, 213–231.
- Cerutti Mauro (2005), «La politique migratoire de la Suisse 1945–1970», in Mahnig Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich, 89–134.
- Ciapparella Andrea, Gatani Tindaro (1997), *Missione cattolica italiana Zurigo, 1898–1998. I Salesiani di Don Bosco al servizio della fede e dell'emigrazione*, Zurigo.
- Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale (2000), *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Paris.
- D'Amato Gianni (2005), *Vom Ausländer zum Bürger. Der Streit um die politische Integration von Einwanderern in Deutschland, Frankreich und der Schweiz*, Münster.
- D'Amato Gianni (2008), «Une revue historique et sociologique des migrations en Suisse», *Annuaire suisse de politique de développement* 27, vol. 2, 169–187.
- Debons Delphine (2008), «Bibliographie de Gérald Arlettaz», *Annales valaisannes*, 147–154.
- Farago Peter, Hunold Claude, Kuhn Fredy (1996), *Ausländische Erwerbstätige in der Schweiz. Eine Strukturanalyse*, Bern 1996.
- Farré Sébastien (2006), *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936–1975)*, Lausanne.
- Fleury Michèle (2003), «Les réfractaires allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Problèmes de nationalité», *Etudes et Sources* 29, 189–213.

- Freiburghaus Dieter, Guggisberg Brigitte (1998), «Die schweizerische Ausländerpolitik seit 1850. Eine Analyse auf dem Hintergrund politisch-ökonomischer Paradigmen», in Geiser Thomas, Schmid Hans, Walter-Busch Emil (Hg.), *Arbeit in der Schweiz des 20. Jahrhunderts. Wirtschaftliche, rechtliche und soziale Perspektiven*, Bern, 137–185.
- Froidevaux Yves, Christ Thierry (2000), «Immigration et «assimilation». Les naturalisations de Confédérés dans la ville de La Chaux-de-Fonds 1888–1914», in Gilomen Hans-Jörg, Head-König Anne-Lise, Radeff Anne (éd.), *Migrations vers les villes. Exclusion – assimilation – intégration – multiculturalité*, SSHES, vol. 16, Zurich, 195–211.
- Galle Sara, Meier Thomas (2006), «Stigmatisieren, Diskriminieren, Kriminalisieren. Zur Assimilation der jüdischen Minderheit in der modernen Schweiz», in Opitz Claudia, Studer Brigitte, Tanner Jakob (éd.), *Criminaliser, décriminaliser, normaliser*, SSHES, vol. 21, Zurich, 279–295.
- Gardiol Nathalie (2001), «Les Suissesses devenues étrangères par mariage et leurs enfants pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un sondage dans les archives cantonales vaudoises», *Revue suisse d'histoire* 51, 18–45.
- Gast Uriel (1997), *Von der Kontrolle zur Abwehr. Die eidgenössische Fremdenpolizei im Spannungsfeld von Politik und Wirtschaft 1915–1933*, Zürich.
- Gidkov Anina (2008), *Die Vorstellung des Nationalen. Ein- und Ausschlusskriterien des Schweizer Bürgerrechts am Beispiel des Kantons und der Stadt Genf, von 1885 bis 1990*, Zürich.
- Giugni Marco, Passy Florence (2005), «L'immigration dans les débats publics des années quatre-vingt-dix. Les étrangers, l'extrême droite et la question de l'intégration», in Mahnig Hans (éd.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zürich, 189–254.
- Groupe valaisan de sciences humaine (1992), *Le Valais et les étrangers 19e–20e siècle*, Sion.
- Gutzwiller Céline (2008), *Droit de la nationalité et fédéralisme en Suisse*, Genève.
- Halter Ernst (2003), *Das Jahrhundert der Italiener in der Schweiz*, Zürich.
- Heiko Haumann (Hg.) (2005), *Acht Jahrhunderte Juden in Basel*, Basel.
- Heimberg Charles, Prezioso Stéfanie (2001), «Les migrants dans l'histoire du mouvement ouvrier», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 7–15.
- Helbling Marc (2008), *Practising citizenship and heterogeneous nationhood. Naturalisations in Swiss municipalities*, Amsterdam.
- Huonker Thomas, Ludi Regula (2009), *Roms, Sintis et Yéniches. La «politique tsigane» suisse à l'époque du national-socialisme*, Lausanne (en allemand Zurich 2001).
- Huser-Bugmann Karin (1998), *Schtetl an der Sihl. Einwanderung, Leben, Alltag der Ostjuden in Zürich 1880–1939*, Zürich.
- Imboden Gabriela (2002), ««Abweisung wegen erblicher Belastung ...». Eugenik und deren praktische Umsetzungen am Beispiel der Einbürgerung in Basel von 1931–1969», in Mürner Christian (Hg.), *Die Verbesserung des Menschen. Von der Heilpädagogik zur Humangenetik, kritische Sichtweisen aus der Schweiz*, Luzern, 57–69.
- Imhof Kurt (1996), «Die Semantik des Fremden in sozialen Krisenphasen», in Wicker Hans-Rudolf et al. (éd.), *L'altérité dans la société. Migration, ethnicité, Etat*, Zurich, 199–214.
- Jost Hans-Ulrich (1995), «Le rôle de Marc Vuilleumier dans l'histoire du mouvement ouvrier», in Batou Jean, Cerutti Mauro, Heimberg Charles (éd.), *Pour une histoire des gens sans histoire. Ouvriers, exclus et rebelles en Suisse: 19e–20e siècles*, Lausanne, 13–22.
- Kamis-Müller Aaron, *Antisemitismus in der Schweiz 1900–1930*, 2. Aufl., Zürich 2000.
- Kreis Georg (1998), «Öffentlicher Antisemitismus in der Schweiz nach 1945», in Mattioli Aram (Hg.) *Antisemitismus in der Schweiz 1848–1960*, Zürich, 555–576.
- Kreis Georg (1999), «Die Schweiz wird zum Einwanderungsland», in Leimgruber Walter (Hg.), *«Goldene Jahre». Zur Geschichte der Schweiz seit 1945*, Zürich, 33–57.
- Kreis Georg (2004), «Judenfeindschaft in der Schweiz», in Fédération suisse des communautés israélites (éd.), *Vie et culture juives en Suisse. Cent ans de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)*, Zurich, 423–445.

- Kreis Georg, Kury Patrick (1996), *Die schweizerischen Einbürgerungsnormen im Wandel der Zeiten*, Bern.
- Kreis Georg (Hg.) (2009), *Schweiz – Europa: wie weiter? Kontrollierte Personenfreizügigkeit*, Zürich.
- Kreis Georg (2012), *Die Geschichte der Schweiz*, Basel.
- Kuntz Joëlle (2006), *L'Histoire suisse en un clin d'œil*, Carouge.
- Kury Patrick (1998a), «Man akzeptierte uns nicht, man tolerierte uns!», *Ostjudenmigration nach Basel 1890–1930*, Basel.
- Kury Patrick (1998b), «... die Stilverderber, die Juden aus Galizien, Polen, Ungarn und Russland ... Überhaupt die Juden», *Ostjudenfeindschaft und die Erstarkung des Antisemitismus*, in Mattioli Aram (Hg.), *Antisemitismus in der Schweiz 1848–1960*, Zürich, 423–443.
- Kury Patrick (2003), *Über Fremde reden. Überfremdungsdiskurs und Ausgrenzung in der Schweiz 1900–1945*, Zürich.
- Kury Patrick (2006a), «Die Gründung des Grenzsanitätsdienst im Jahr 1920 und die Pathologisierung des «Ostens»», in Opitz Claudia, Studer Brigitte, Tanner Jakob (éd.), *Criminaliser, décriminaliser, normaliser*, SSHES, vol. 21, Zurich, 243–259.
- Kury Patrick (2006b), «Der Wunsch nach Homogenität. Möglichkeiten und Grenzen einer schweizerischen Bevölkerungspolitik in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts», *Historical Social Research* 31, Heft 4, 263–281.
- Kury Patrick, Lüthi Barbara, Erlanger Simon (2005), *Grenzen setzen. Vom Umgang mit Fremden in der Schweiz und den USA (1890–1950)*, Köln.
- Lorenceau René (1996), «Statuts et changements de statuts des immigrants de la ville de Bâle, 1850–1920», in Menjot Denis, Pinol Jean-Luc (éd.), *Les immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (12e–20e siècles)*, Paris, 43–60.
- Lorenceau René (2001), *Bâle de 1860 à 1920. Croissance et mobilités urbaines*, Tours.
- Lorenceau René (2006), «Städtische Migration in der zweiten Hälfte des 19. und am Anfang des 20. Jahrhunderts am Beispiel der Stadt Basel», *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 106, 13–111.
- Lupp Björn-Erik (2006), *Von der Klassensolidarität zur humanitären Hilfe. Die Flüchtlingspolitik der politischen Linken 1930–1950*, Zürich.
- Mächler Stefan (1998), «Kampf gegen das Chaos, die antisemitische Bevölkerungspolitik der eidgenössischen Fremdenpolizei und Polizeiabteilung 1917–1954», in Mattioli Aram (Hg.), *Antisemitismus in der Schweiz 1848–1960*, Zürich, 357–421.
- Mahnig Hans (éd.) (2005), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zürich.
- Mahnig Hans, Piguët Etienne (2003), «La politique suisse d'immigration de 1948 à 1998. Evolution et effets», in Wicker Hans-Rudolf et al. (éd.), *Les migrations et la Suisse*, Zürich, 63–103.
- Thomas Maissen (2010), *Geschichte der Schweiz*, Baden.
- Manz Peter (1998), «Zydrooneschittler, Maisdiiger und Bolänteschlugger. Hitzköpfe und Messerhelden. La diaspora italiana di Basilea alla vigilia delle Prima Guerra mondiale rivisitata con l'aiuto dei (controversi) fatti di Muttenz», *Revue suisse d'histoire* 48, 41–72.
- Aram Mattioli (Hg.) (1998), *Antisemitismus in der Schweiz 1848–1960*, Zürich.
- Meier Thomas (1996), «Heimatlose und Vaganten». *Integration und Assimilation der Heimatlosen und Nicht-Sesshaften im 19. Jahrhundert in der Schweiz*, Bern.
- Meier Thomas (2007), «Zigeunerpolitik und Zigeunerdiskurs in der Schweiz 1850–1970», in Zimmermann Michael (Hg.), *Zwischen Erziehung und Vernichtung. Zigeunerforschung und Zigeunerpolitik im Europa des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, 226–39.
- Metzger Thomas (2006), *Antisemitismus in der Stadt St. Gallen 1918–1939*, Freiburg.
- Montanari Beatrice (2006), «Einbürgerungspraxis im Kanton Basel-Stadt. Die «Assimilation» als zentrales Einbürgerungskriterium am Beispiel abgelehnter Bürgerrechtsgesuche deutscher Staatsangehöriger», *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 106, 53–77.

- Niederberger Josef Martin (2004), *Ausgrenzen, Assimilieren, Integrieren. Die Entwicklung einer schweizerischen Integrationspolitik*, Zürich.
- Simone Notz (2002), «Mit dem Ersten Schrei, den sie in die Welt senden, sind sie Schweizerbürger». *Die Diskussion über das ius soli in der Schweiz 1898–1952*, Bern (unveröffentlichte Lizentiatsarbeit).
- Perrenoud Marc (2003), «Les grandes étapes de la politique à l'égard des réfugiés et les réactions du mouvement ouvrier», in Vuilleumier Marc, Heimberg Charles, Caloz-Tschopp Marie-Claire (éd.), *L'autre Suisse 1933–1945. Syndicalistes, socialistes, communistes. Solidarité avec les réfugiés*, Genève, 17–28.
- Picard Jacques (2000), *La Suisse et les Juifs 1933–1945. Antisémisme suisse, défense du judaïsme, politique internationale envers les émigrants et les réfugiés*, Lausanne (en allemand Zurich 1994).
- Piguet Etienne (2005), *L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires*, Zürich.
- Piguet Etienne (2009), *L'immigration en Suisse. 60 ans d'ouverture*, Lausanne.
- Piguet Etienne, Wanner Philippe (2000), *La naturalisation en Suisse. Différences entre nationalités, cantons et communes 1981–1998*, Neuchâtel.
- Redolfi Silke, Schwabach Nicole, Wecker Regina (2009), «Staatsbürgerrecht. Transnationale Aspekte einer nationalen Institution», in Ineichen Martina et al. (Hg.), *Gender in Trans-it. Transkulturelle und transnationale Perspektiven*, Zürich, 117–124.
- Reinhardt Volker (2008), *Geschichte der Schweiz*, 3. Aufl., München.
- Roschewski Heinz (1996), «Heinrich Rothmund in seinen persönlichen Akten. Zur Frage des Antisemitismus in der schweizerischen Flüchtlingspolitik 1933–1945», *Etudes et Sources* 22, 107–134.
- Sibold Noëmi (2010), *Bewegte Zeiten. Zur Geschichte der Juden in Basel von den 1930er Jahren bis in die 1950er Jahre*, Zürich.
- Skenderovic Damir, D'Amato Gianni (2008), *Mit dem Fremden politisieren. Rechtspopulistische Parteien und Migrationspolitik in der Schweiz seit den 1960er Jahren*, Zürich.
- Stadler Peter (2003), *Epochen der Schweizergeschichte*, Zürich.
- Steinauer Jean, Allmen Malik von (2000), *Changer la baraque. Les immigrés dans les syndicats suisses 1945–2000*, Lausanne 2000.
- Steinauer Jean, Allmen Malik von (2001), «1970–1980: Les syndicats entre xénophobie et solidarité», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 77–86.
- Steiner Pascal, Wicker Hans-Rudolf (Hg.) (2004), *Paradoxien im Bürgerrecht. Sozialwissenschaftliche Studien zur Einbürgerungspraxis in Schweizer Gemeinden*, Zürich.
- Studer Brigitte (2001), «Citizenship as Contingent national Belonging. Married Women and Foreigners in Twentieth-Century Switzerland», *Gender & History* 13, 622–654.
- Studer Brigitte (2003), «Die «Ausländerfrage» zwischen militärischem Sicherheitsdenken und rechtsstaatlichen Garantie zu Beginn des Zweiten Weltkriegs», in *Etudes et Sources* 29, 161–187.
- Studer Brigitte (2004), ««Die Ehefrau, die den Ausländer heiratet, soll sich die Geschichte klar überlegen». Geschlecht, Ehe und nationale Zugehörigkeit im 20. Jahrhundert in der Schweiz», *Tsantsa. Revue de la Société suisse d'ethnologie* 9, 49–60.
- Studer Brigitte, Arlettaz Gérald, Argast Regula (2008), *Das Schweizer Bürgerrecht. Erwerb, Verlust, Entzug von 1848 bis zur Gegenwart*, Zürich.
- Tabin Jean-Pierre (1999), *Les paradoxes de l'intégration. Essai sur le rôle de la non-intégration des étrangers pour l'intégration de la société nationale*, Lausanne.
- Tabin Jean-Pierre (2002), «L'importance de la question des destinataires de l'assistance publique pour la construction de l'identité nationale. L'exemple de la Suisse», in Gilomen Hans-Jörg, Guex Sébastien, Studer Brigitte (éd.), *De l'assistance à l'assurance sociale. Ruptures et continuités du Moyen Age au 20e siècle*, SSHES, vol. 18, Zurich, 343–356.

- Tabin Jean-Pierre et al. (2008), *Temps d'assistance. Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle*, Lausanne.
- Tassello Giovanni Graziano (2005), *Diversità nella comunione. Spunti per la storia delle Missioni Cattoliche Italiane in Svizzera 1896–2004*, Roma, Basilea.
- Trincia Luciano (1997), *Emigrazione e diaspora. Chiesa e lavoratori italiani in Svizzera e in Germania fino alla prima Guerra mondiale*, Roma.
- Trincia Luciano (2002), *Per la fede, per la patria. I Salesiani e l'emigrazione italiana in Svizzera fino alla prima guerra mondiale*, Roma.
- Valsangiacomo-Comolli Nelly (2001), «Les immigrés italiens au Tessin au tournant du 20e siècle», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 93–104.
- Reinhardt Volker, *Kleine Geschichte der Schweiz*, München 2010.
- Vuilleumier Marc (1992), *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, 3e édition, Zurich.
- Vuilleumier Marc (1995), «Les ouvriers italiens en Suisse avant 1914. Les difficultés d'une intégration», in Bechelloni Antonio, Dreyfus Michel, Milza Pierre (éd.), *Intégration italienne en France. Un siècle de présence italienne dans trois régions françaises (1880–1980)*, Bruxelles, 409–420.
- Vuilleumier Marc (2000), «La surveillance politique à Genève. Quelques cas (1920–1934)», *Etudes et Sources* 26, 239–272.
- Vuilleumier Marc (2001), «L'immigration italienne en Suisse et les événements de 1898», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 17–37.
- Vuilleumier Marc (2007), «Schweiz», in Bade Klaus J. et al. (Hg.), *Enzyklopädie Migration in Europa. Vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Zürich, 189–204.
- Vuilleumier Marc (2010), «Etrangers», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10384.php> (version du 23. 9. 2010).
- Walter François (2010), *Histoire de la Suisse. La création de la Suisse moderne (1830–1930)*, t. 4: *La création de la Suisse moderne (1830–1930)*; t. 5: *Certitudes et incertitudes du temps présent*, Neuchâtel.
- Wanner Philippe (2004), *Recensement fédéral de la population de 2000. Migration et intégration. Populations étrangères en Suisse*, Neuchâtel.
- Wecker Regina (1999), ««Ehe ist Schicksal, Vaterland ist auch Schicksal und dagegen ist kein Kraut gewachsen». Gemeindebürgerrecht und Staatsangehörigkeitsrechts von Frauen in der Schweiz 1798–1998», *L'Homme. Z. F. G.* 10, Heft 1, 13–37.
- Wecker Regina (2003), «Psychiatrie – Eugenik – Geschlecht», *Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie* 154, 224–234.
- Wicker Hans-Rudolf, Fibbi Rosita, Haug Werner (éd.) (2003), *Les migrations et la Suisse*, Zurich.
- Wicker Hans-Rudolf et al. (2004), «Politique des étrangers, droits différenciés des citoyens et naturalisation», *Tsantsa. Revue de la Société suisse d'ethnologie* 9, 6–89.
- Willisch Patrick (2004), *Die Einbürgerung der Heimatlosen im Kanton Wallis 1850–1880*, Visp.
- Zosso François, Marsico Giovanni Emilio (2002), *Les bâtisseurs d'espoir. L'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises au service de la construction de la métropole horlogère: La Chaux-de-Fonds – Le Locle, 1675–1914*, Zurich.
- Zosso François, Marsico Giovanni Emilio (2004), *Les bâtisseurs dans la tourmente. L'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds et au Locle durant la première guerre mondiale et la période fasciste 1914–1945*, Le Locle.
- Zosso François, Marsico Emilio Giovanni, Spoletini Giovanni (2007), *Le retour des bâtisseurs. Des Italiens et des Neuchâtelois racontent la dernière grande immigration italienne à la Chaux-de-Fonds et au Locle entre 1945 et 1985*, Le Locle.
- Zosso Ismaël (2001), «Le verbe magique», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 17, 129–137.